Saint-Colomban

3.8

3.9

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI LE 08 MAI 2012 - 19H00

ORDRE DU JOUR

1.1	Ouverture de la séance;
1.2	Adoption de l'ordre du jour.
2.	ADMINISRATION GÉNÉRALE
2.1	Suivi;
2.2	Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en avril;
2.3	Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 01 au 30 avril 2012;
2.4	Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;
2.5	Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat relativement à l'instauration d'une semaine de (4) quatre jours pour les cols bleus du Service des travaux publics;
2.6	Autorisation de procéder à la création d'un poste de superviseur aux opérations;
2.7	Embauche d'un superviseur aux opérations;
2.8	Adoption du règlement numéro 544-2012-01 modifiant le règlement 544-2012 concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux;
2.9	Autorisation de signature d'un bail avec la Fabrique pour le Centre d'aide alimentaire;
2.10	Mandat à un arpenteur-géomètre relativement à la description technique du chemin Dupont;
2.11	Fin de la période de probation – directeur du Service des travaux publics;
2.12	Fin de la période de probation –directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme;
2.13	Fin de la période de probation – responsable des loisirs et développement communautaire;
2.14	Nomination d'un directeur général-adjoint;
2.15	Autorisation de procéder à une modification de l'entente entre la Ville de Saint-Colomban et la Société de gestion.
3.	SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME
3.1	Dépôt du rapport mensuel des permis du mois d'avril du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme;
3.2	Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois d'avril;
3.3	Embauche d'un inspecteur en environnement;
3.4	Octroi du contrat - valorisation des matériaux secs;
3.5	Dérogation mineure – 148 rue Carmen;
3.6	Dérogation mineure – rue Stella;
3.7	Adoption du second projet de règlement numéro 600-2012-05 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de remplacer le tableau de l'article 43;

Adoption du second projet de règlement numéro 601-2012-19 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de créer la zone H1-152 à même une partie de la zone H1-115 pour y permettre les centres de

Adoption du second projet de règlement numéro 601-2012-20 modifiant le

ressourcement et de développement personnel;

- règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de revoir certaines dispositions:
- 3.10 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2012-21 modifiant le règlement de zonage 601, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone H1-076 à même une partie de la zone C4-078;
- 3.11 Adoption du règlement numéro 245-2012 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux abrogeant et remplaçant le règlement 245-2010, tel qu'amendé;
- 3.12 Adoption du règlement numéro 600-2012-06 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de modifier l'article 25;
- Prolongation de délai de la résolution d'autorisation de signature protocole d'entente du développement domiciliaire du Grand Héron, phase 4;
- 3.14 Libération progressive de la garantie financière du projet domiciliaire "Les promenades du Boisé St-Colomban", phase 4 protocole d'entente PE-2011-BRO-03.

4. <u>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</u>

- 4.1 Adoption du règlement numéro 513-2012 concernant l'installation de tuyau d'égout pluvial en bordure des rues publiques abrogeant et remplaçant le règlement 513-2011;
- 4.2 Adoption du règlement numéro 490-2012 concernant l'installation et l'aménagement d'une entrée charretière abrogeant et remplaçant le règlement numéro 490-2011;
- 4.3 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement à la réhabilitation des infrastructures routières de diverses rues Programmation 2012:
- 4.4 Mandat à l'Union des municipalités du Québec achat de chlorure utilisé comme abat-poussière;
- 4.5 Reconduction de l'entente d'entretien des ponts Canuta et Mackenzie avec la ville de Mirabel;
- 4.6 Octroi de contrat travaux de dynamitage;
- 4.7 Octroi de contrat achat d'un système de distribution des carburants;
- 4.8 Octroi de contrat fourniture et assemblage de luminaires de rue;
- 4.9 Octroi de contrat achat de signalisations routières;
- 4.10 Octroi du contrat fourniture de pierre.

5. SERVICE DE SÉCURITÉ ET INCENDIE

- 5.1 Autorisation de signature d'une entente avec AFG Flameguard Ltée;
- 5.2 Acceptation d'un congé sans solde.

6. <u>SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS</u>

- 6.1 Autorisation au directeur du Service des sports et des loisirs afin de procéder à l'embauche des moniteurs pour le camp de jour de l'été 2012;
- 6.2 Autorisation au directeur du Service des sports et des loisirs afin de procéder à l'embauche de personnel saisonnier pour l'été 2012;
- Autorisation d'effectuer une demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le cadre du "Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique Phase 2" pour le projet du centre communautaire et récréatif.

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Participation à la 16e édition des Journées de la Culture – 28, 29 et 30 septembre 2012.

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Toute personne qui désire poser une question devra :

- a. s'identifier au préalable;
- b. s'adresser au Maire;
- c. ne poser que deux (2) questions;
- d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq (5) minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et la décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient un séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9 Clôture de la séance.